



Nous,

Lors de la tenue régulière du 08 Dec 2015 avons reçues les demandes de la Sœur Marie-José G.: et du Frère Jean-Nicolas B.:.

Tous deux ayant le désir sincère de progresser dans le Régime Ecossais Rectifié, au sein du Grand Prieuré Souverain de France.

La Respectable Loge : « Les Disciples de Saint André » de la « Commanderie de la Sérénité » agissant sous les Auspices du « Grand Prieuré Souverain de France » à procédé à un vote.

Le vote étant revenu pur et sans tache.

Nous, procéderons, à l'Initiation de la Sœur Marie-José G.: et du Frère Jean-Nicolas B.: au Grade de Maître Ecossais de Saint André lors d'une prochaine tenue.